ORIENTATION : MODE D'EMPLOI

C'est au troisième trimestre de la classe de 3ème que les décisions d'orientation se prennent définitivement. Mais ces décisions se préparent…..

- DES LE 1ER TRIMESTRE et tout au long de l'année **: s'informer sur les parcours d'études, découvrir le monde des métiers, penser en terme de « projet »**

- AU 2ème TRIMESTRE : **Les premiers choix**

Une fiche « dialogue » circulera entre l'établissement et vous même afin de vous permettre :
D'émettre vos **souhaits d'orientation** vers

- La 2nde GT vers un baccalauréat général ou technologique
- 2nde professionnelle vers Bac professionnel en 3 ans
- 1ère année de C.A.P en 2 ans
- Redoublement

Le Conseil de Classe répondra par un **avis provisoire**.

AU 3ème TRIMESTRE **:**

La fiche « dialogue » circulera à nouveau entre l'établissement et vous même afin de vous permettre :
D'exprimer vos **choix d'orientation** vers

- La 2nde GT vers un baccalauréat général ou technologique
- 2nde professionnelle vers Bac professionnel en 3 ans
- 1ère année de C.A.P en 2 ans
- Redoublement

Le Conseil de Classe répondra par une **proposition d'orientation.**
Si ces propositions sont conformes avec vos vœux, elles deviennent **décisions d'orientation**.
Sinon, après un dialogue avec le chef d'établissement, vous pourrez faire **appel devant une commission** (c'est la commission d'appel qui prendra la décision définitive).

Chaque élève remplira courant Mai 2013 **un dossier d'orientation** où il indiquera par ordre de préférence ses **choix d'orientation** afin d'être affecté dans un établissement.
Fin juin : Affectation **AFFELNET** (affectation informatisée prenant en compte tous les vœux formulés et les capacités d'accueil des établissements demandés)

ATTENTION : Certaines spécialités offrent des places limitées
Les résultats scolaires jouent un rôle déterminant.

Fin juin-début juillet : S'inscrire dans les établissements